

## 82 - Subventions à des classes de découverte

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur** : Les enfants des écoles de Besançon participent à des classes de découverte. La Ville apporte une contribution afin de diminuer le restant à charge des familles et permettre ainsi à tous les enfants de participer à ces sorties.

Le Conseil Municipal est invité à accorder le versement des subventions suivantes :

### Séjour en classe de découverte

- Ecole élémentaire Boichard : séjour du 5 au 10 juin 2016 à l'Île d'Yeu dans le cadre de la découverte d'une île et de son patrimoine. Ce séjour concernera 26 élèves de CE2 - Subvention proposée : 1 404 €, soit 9 € par élève, par jour.
- Ecole élémentaire Herriot : séjour du 29 mai au 4 juin 2016 à l'Île d'Yeu sur le thème « Ile était une fois ». Ce séjour concernera 22 élèves de CM1. Subvention proposée : 1 386 €, soit 9 € par élève, par jour.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 2 790 €, sera prélevée sur la ligne 65.255/6574 CS 21100 et reversée aux coopératives et organismes concernés par ces projets.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions aux écoles pour des classes de découverte :

- 1 404 € pour l'école élémentaire Boichard
- 1 386 € pour l'école élémentaire Herriot.

**«M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité  
Pour : 54  
Contre : 0  
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2016.